

Comment prier?



Association As-salat

LIVRE: Comment prier?

Préparé et publié par :Association As - salat.

Ce livre



EST destiné à enseigner la prière: ses actes préliminaires et ses conditions ainsi que les dispositions à prendre en cas de défauts tels que le doute ou l'oubli...

Le livre a adopté une expression facile qui donnera quitus au pratiquant sans pour autant s'encombrer de la terminologie des précautions ou autres.

Dans ce livre, nous nous sommes appuyés sur les fatwas de l'Imam khomeini dans «Tahrir Al Wasila» et de l'Imam Khamenei dans «Les réponses aux questions juridiques».

Tous ces actes sont recommandés avec l'intention de se rapprocher de Dieu.



1. L'unicité.
2. La justice.
3. La prophétie.
4. L'imamat.
5. Le jour du jugement dernier.

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1. La prière. | 7. La prescription du bien. |
| 2. Le jeûne. | 8. L' Interdiction du mal. |
| 3. L' aumône obligatoire(la Zakat). | 9. L'Allégeance au Prophète et à sa Famille. |
| 4. Le Khoms. | 10. Se proclamer innocent de Leurs ennemis. |
| 5. Le pèlerinage. | |
| 6. Le Jihad (la Guerre Sainte). | |

C'est la relation entre le Créateur et Sa créature. Si cette dernière la rompt, elle coupe ainsi les liens avec son créateur.

Dieu dit dans le Coran: «**Je suis Dieu et il n'y a de Dieu que moi, adore-moi et exerce la prière pour moi**» (Taha, 14).

Dieu dit aussi: «**La prière est pour les croyants un livre précis**» (Les femmes, 103).

Le Saint Prophète a dit: «**Quiconque prend sa prière à la légère ne fait pas partie de mes adeptes**» (Bihar Al Anwar, 79-136).

Et d'après le Prophète (PS): «**La prière est le pilier de la religion. Si elle est acceptée, tout autre acte d'adoration est accepté et si elle est rejetée tous les autres bons actes le seront également**».

Les Imams d'AhI Al Beit (PS) disent: «**Nous n'intercéderons point en faveur de quiconque néglige sa prière**» (Bihar Al Anwar, 3-47).

Imiter (suivre) un Mujtahid

Pour que notre prière soit valide et acceptée, il faut l'accomplir conformément aux jugements d'un mujtahid à travers l'imitation.

L'imitation et les qualifications du Marjaa:

L'imitation du Marjaa (juriste compétent) dans les problèmes de la vie quotidienne est la voie la plus suivie par la majorité des gens.

Ces derniers ont pris l'habitude de se reporter, pour chaque domaine, aux spécialistes compétents du domaine, et ceci est un devoir qui incombe à tout pratiquant qui ne peut être lui-même une autorité de jurisprudence ni un précautionneur (Muhtat).

Il est nécessaire qu'un mujtahid à même d'être «suivi» remplisse les conditions suivantes: la croyance, la jurisprudence, la justice et la vie c'est-à-dire qu'il faut imiter un Marjaa vivant.

Cependant, lorsque les opinions des mujtahids divergent, comme c'est le cas habituellement, vers qui doit se tourner le pratiquant et qui doit-il imiter?

La réponse: Il imite le plus savant et le plus à même d'appliquer les lois religieuses et le plus capable de comprendre la vie et les besoins contemporains.

Bref, l'imitant doit, par précaution et comme le prescrit la vaste majorité des grands Fakihs, suivre le plus savant des mujtahids.





Comment reconnaître le plus savant?

La réponse: cela est possible par divers moyens:

-Si deux personnes instruites, justes, et capables de l'identifier comme tel, le confirment.

- Si l'imitant a des raisons de croire que tel mujtahid est le plus savant, surtout si cet imitant est lui-même instruit et a la capacité de l'identifier comme tel.

De même, ceci est également valable s'il a été reconnu parmi les savants de la nation que tel mujtahid est le plus savant et que l'imitant en a eu la stricte conviction.

Qui est le plus savant de nos jours?

Le bon Dieu a gratifié la nation islamique de nombreux mujtahids vertueux, dotés de compétences scientifiques indiscutables.

A cet égard, des mujtahids justes et connus, ont formellement attesté que le chef de la nation islamique Ayatollah sayed Ali Al Hussein Al Khaminey est le plus savant.

Parmi ces témoignages, nous citons:

-Le témoignage d'Ayatollah Sayed Jaafar Al Hussein Al Karimi: «**Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.**

J'ai côtoyé le leader suprême pendant de longues années au cours des sessions du Conseil d'Etat.

J'ai alors constaté que parmi les nombreux savants de renommée, membres du Conseil, Sayed Al Kaed a réussi à se faire distinguer par sa perspicacité et sa capacité à déduire les branches de la religion de ses fondements.

Et à supposer que ces aptitudes soient celles qui font pencher la balance en faveur du choix du mujtahid le plus savant, ce qui est effectivement le cas, j'estime que Sayed Khamineï a brillamment fait ses preuves à ce niveau-là.

Par conséquent, j'atteste solennellement que ce dernier est le plus savant des mujtahids contemporains. Puissions-nous profiter de son leadership, son savoir et ses directives».

Le témoignage de Ayatollah Sheikh Ahmad Jannati :

«Au nom de Dieu; J'estime personnellement que, pour être le plus savant, le Fakihs doit être plus à même de déduire les règles religieuses de leurs sources que les autres Fakihs. Il doit pouvoir prendre en considération les cadres spatio-temporels et ce qui s'ensuit avant de prononcer ses jugements. Partant, je ne connais personne actuellement qui soit plus qualifié que Sayed Al Kaed».

- **Le témoignage de Ayatollah Sheikh Mohamad Yazdi:** «Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Face à l'incapacité des grands Fakihs à s'entendre sur une définition commune du terme «plus savant» et sur le moyen de le devenir, j'estime personnellement que l'Ayatollah Khamineï est le plus qualifié compte tenu de la somme de ses acquis scientifiques nécessaires pour remplir la condition de Taklid, et de sa capacité à assumer la charge de la nation islamique.

Par conséquent, vous pouvez l'imiter».

- **Le témoignage de l'Ayatollah Sheikh Mohammad Ali Al Taskhîri:** «Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. On m'a demandé de donner franchement mon opinion sur la question de l'imitation du vénérable Sayed Ali Khamineï, leader des croyants et dirigeant des musulmans.



Connaissant parfaitement son érudisme et ses jugements véridiques dans les diverses branches de la législation islamique, et ne doutant point de sa perspicacité et de sa clairvoyance quant à tout ce qui touche à la société et à l'individu, j'atteste qu'il est le plus savant.

Partant, j'estime que l'on doit l'imiter.

Que Dieu me soit témoin».

Et louanges à Dieu Seigneur des Univers».

Association As- salat.





Comment prier ?

Avant de commencer ta prière, lave ton corps et fais tes ablutions:

Tu peux prier avec une seule ablution plus qu'une prière à condition qu'aucun des actes suivants ne se produise:

- 1-Uriner.
- 2-Déféquer.
- 3-Emettre des gaz.
- 4-Succomber à un sommeil qui dominera les sens olfactif et visuel.
- 5-Perdre la raison par: la folie, l'évanouissement, l'ivresse ou autre.

Les ablutions



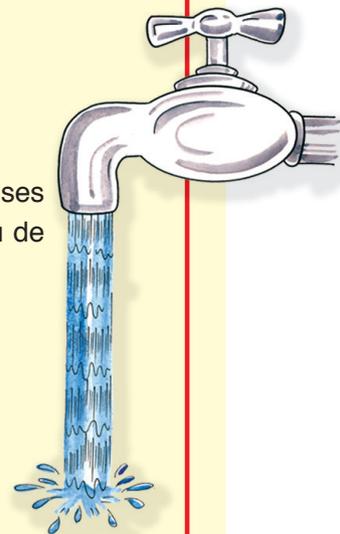
Comment faire ses ablutions ?

L'eau de l'ablution doit être:

1. pure (non souillée par l'une des impuretés)
2. Autorisée (non usurpée)
3. Non mélangée (il n'est pas autorisé de faire ses ablutions avec de l'eau mélangée comme l'eau de rose ou le jus d'orange..).
4. Non versée dans un récipient en or ou en argent.

Il faut également que les parties du corps concernées par les ablutions soient:

1. pures.
2. Il ne faut pas qu'il y ait un empêchement à l'arrivée de l'eau aux parties concernées du corps (telle que la cire et la peinture..)

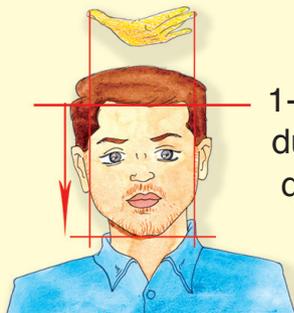


Il est recommandé de dire à la vue de l'eau:

«Louanges à Dieu qui a créé l'eau pure et ne l'a pas créé impure».

Les limites des parties du corps concernées par les ablutions.

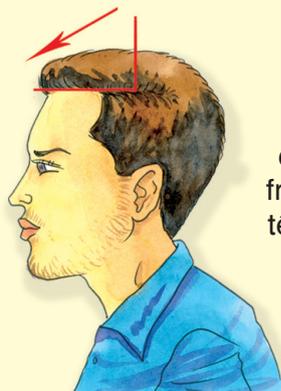
Avant d'entamer le rituel obligatoire des ablutions, il faut savoir délimiter les parties concernées qui sont les suivantes:



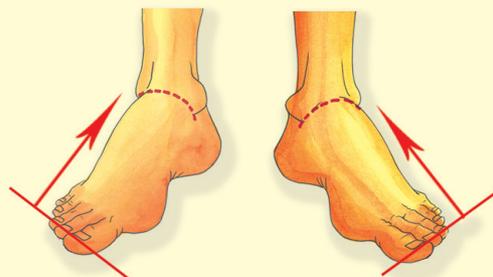
1- la limite du visage qu'il faut laver.



2-La limite des mains qu'il faut laver.



3-La limite de la partie frontale de la tête qu'il faut essuyer.



4-La limite des pieds qu'il faut essuyer.

Le rituel obligatoire des ablutions:



Formuler l'intention de se rapprocher de Dieu grâce à ces ablutions.

Entamer ensuite le rituel des ablutions:

1- laver le visage, dans le sens de la longueur, de la limite supérieure du front-le début du cuir chevelu- jusqu'à l'extrémité du menton. Et dans le sens de la largeur, la portion qui peut être couverte par l'ouverture de la main entre le bout du majeur et le bout du pouce.

Il est recommandé de dire au moment du lavage:

« Ô Seigneur! Fais que mon visage s'illumine le jour où les visages s'assombriront, et ne noircis pas mon visage le jour où les visages s'illumineront ».

Les ablutions

2- Laver la main droite du coude jusqu'au bout des doigts de haut en bas. Et il est recommandé de dire au moment du lavage:

«Ô Seigneur ! Remets-moi le registre de mes actes dans ma main droite et le droit au séjour permanent au paradis dans ma main gauche, et rends le règlement de mon compte facile».



Les ablutions



3- Laver la main gauche du coude jusqu'au bout des doigts de haut en bas. Il est recommandé de dire au moment du lavage:

« Ô Seigneur ! Ne me remets pas le registre de mes actes dans ma main gauche ni par derrière de mon dos, ni ne l'enchaîne à mon cou. Je me réfugie auprès de Toi contre le feu de l'enfer ».

Les ablutions

4- Essuyer la partie frontale de la tête avec l'humidité qui reste sur la main. Il est recommandé de dire à ce moment

«Ô Seigneur! Couvre-moi de Ta Miséricorde, de Tes bénédictions et de Ton pardon».



Les ablutions



5- Essuyer avec la paume de la main droite, toujours mouillée, le pied droit depuis l'extrémité des orteils jusqu'à l'aplomb de la partie supérieure du pied.



Il est recommandé de dire à ce moment:
«Ô Seigneur! Maintiens-moi ferme la voie
qui mène au Paradis le jour où les pieds
trébucheront et aide-moi dans mes efforts
pour faire ce qui te plairait, Ô Glorieux et
Puissant Seigneur!»

Les ablutions

6- Essuyer avec la paume de la main gauche, toujours mouillée, le pied gauche depuis l'extrémité des orteils jusqu'à l'aplomb de la partie supérieure du pied.



Il est recommandé de dire après avoir terminé:

«Ô Seigneur! Fais que mes ablutions soient complètes, ma prière acceptée et accorde-moi ton agrément et le Paradis»



Quand faire le Tayammum

(ablutions avec de la terre, du sable...)?

Le Tayammum doit être fait à la place des ablutions dans les cas suivants:

1. lorsqu'il n'est pas possible de se procurer suffisamment d'eau pour faire les ablutions ou le lavage rituel.
2. Lorsqu'on est incapable d'avoir accès à l'eau en raison de danger quelconque ou de risque de souffrir de quelque mal.
3. Lorsqu'on craint l'utilisation de l'eau pour cause de maladie.
4. Lorsqu'on craint que l'utilisation de l'eau entraîne la soif si la quantité n'est pas suffisante pour faire les deux.
5. Lorsqu'on manque de temps pour se procurer de l'eau et l'utiliser.
6. Lorsque le fait de se procurer de l'eau exige de payer un prix qui peut être nuisible à soi ou humiliant.
7. Lorsque la quantité d'eau disponible est insuffisante pour éliminer l'impureté du corps et des vêtements.

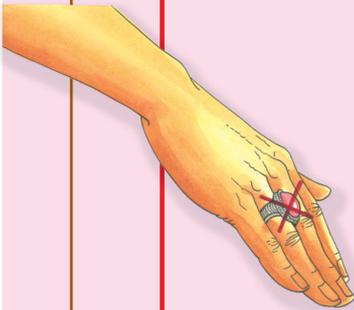
Les matières avec lesquelles on peut faire le Tayammum.

Préparer quelque chose de valable pour faire le Tayammum tel que: le sable, la terre, la pierre, le marbre et tout ce qui est connu comme étant une partie de la terre.



Il faut que tout cela soit pur et autorisé (non usurpé)

Enlever tout encombrement qui pourrait se trouver sur les parties concernées par le Tayammum tel que la bague.



«Recourrez à une terre pure et essuyez vos visages et vos mains,

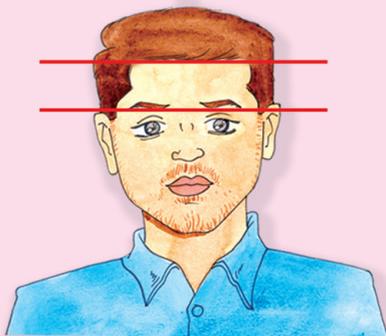
Dieu est Indulgent et Pardonneur»

(Les femmes; verset 43).

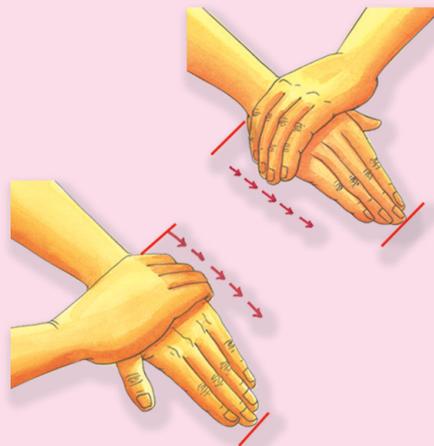
Les limites des parties concernées par le Tayammum.

Avant de procéder à une démonstration, reconnais les limites des parties concernées par le Tayammum qui sont les suivantes:

- la limite du front et de ses côtés.



-La limite du dos des mains.



D'après le Prophète (PS):

«Le sol est pour moi une mosquée et une source de purification»

Comment faire le Tayammum?



Formuler l'intention du Tayammum (au lieu des ablutions par exemple) dans le but de se rapprocher de Dieu, et commencer ensuite les actes suivants:

1- frapper les deux paumes des mains sur la terre d'un seul coup (le sable, le terreau, la roche et le marbre font partie du sol).

2- Essuyer du haut vers le bas tout le front avec les deux paumes en commençant par le début du cuir chevelu pour arriver aux sourcils et le haut du nez, (et par mesure de précaution, les mains doivent également passer sur les sourcils).





3- Passer la paume de la main gauche sur tout le dos de la main droite en descendant du poignet vers le bout des doigts.

4- Passer la paume de la main droite sur tout le dos de la main gauche en descendant du poignet vers le bout des doigts.





5- La précaution recommandée veut que l'on frappe une deuxième fois les deux paumes sur la terre et qu'on essuie le dos de la main droite avec la paume de la main gauche et vice-versa.

Les vêtements de prière.

Après avoir fait ses ablutions ou son Tayammum, il convient de faire la prière avec les vêtements adéquats.

Pendant la prière, il faut se couvrir:

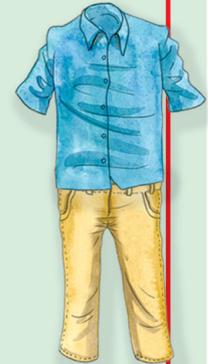
- Les parties intimes chez l'homme.
- Tout le corps hormis le visage, les mains et les pieds jusqu'aux chevilles chez les femmes.



Les conditions relatives aux vêtements portés pendant la prière.

- 1-Il faut qu'ils soient purs.
- 2-Qu'ils soient autorisés et non usurpés.
- 3-S'ils sont fabriqués avec les parties d'un animal (comme le cuir), il faut que:

- 1-la viande de cet animal soit licite à la consommation (halal).
- 2-L'animal soit égorgé selon les règles islamiques.
- 4-Pour les hommes, le vêtement ne doit pas être fait de soie pure ou brodé avec de l'or.



Il n'est pas obligatoire pour les femmes de se couvrir les pieds pendant la prière.

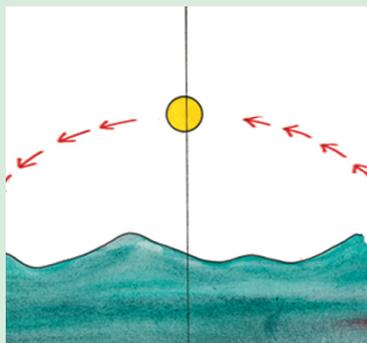
Cependant, il leur est interdit de les découvrir devant un homme étranger.

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
**«Accomplis la prière au déclin du soleil jusqu'à
l'obscurité de la nuit, et lis aussi le Coran à l'aube, car la
lecture à l'aube a des témoins»**

(Le trajet Nocturne, 78).



Les horaires des prières



Veillez à ce que vos cinq prières soient accomplies selon les horaires suivants:

- 1. La prière de l'Aube:** elle va de l'aube jusqu'au lever du soleil.
- 2. La prière du Midi:** elle commence à la mi-journée avec le début du déclin du soleil⁽¹⁾ et s'achève peu avant le coucher du soleil c'est - à - dire le temps de faire une prière de l'Après midi.
- 3. La prière de l'Après-midi:** elle commence peu après le déclin du soleil, c'est - à - dire le temps d'une prière du Midi, et s'achève avec le début du crépuscule⁽²⁾.

¹ C'est lorsque le soleil entame son déclin vers l'Ouest laissant augmenter l'ombre à l'Est
² Le déclin du soleil à l'horizon

4. La prière du Crépuscule: elle commence dès le coucher légal⁽¹⁾ jusqu'à peu avant minuit. En d'autres termes, le temps d'une prière de la Nuit.

5. La prière de la Nuit: elle commence après le coucher du soleil, c'est - à - dire le temps d'une prière du Crépuscule, jusqu'à Minuit.

6. Après minuit: faire la prière du Crépuscule et de la Nuit avec l'intention de se rapprocher de Dieu et non pas comme devoir ponctuel ni comme acquittement en retard (Qadhà).



¹ C'est la disparition de la rougeur du soleil à l'Est



L'endroit de la Prière

* L'endroit où l'on prie doit être

- 1- Autorisé, non usurpé.
 - 2- Stable, pas en mouvement. Toutefois, cette condition est à remplir lorsque on a le choix. Or, dans le cas contraire, comme lorsqu'on est dans un bateau, par exemple, cette condition n'est plus valable.
 - 3- Pur: cette condition est valable uniquement pour l'endroit où on pose le front lors de la prosternation.
 - 4- Il faut que l'impureté ne puisse pas se transmettre au vêtement ni au corps de celui qui prie.
 - 5- L'endroit où la personne qui prie doit poser son front pendant la prosternation ne doit être ni plus haut ni plus bas de quatre doigts joints que l'endroit où elle pose ses orteils.
- * Se tenir debout, le corps dressé face à la Qibla.

«Certes nous te voyons tourner le visage en tout sens dans le ciel. Nous te faisons donc orienter vers une direction qui te plaît. Tourne donc ton visage vers la mosquée sacrée. Où que vous soyez, tournez-y vos visages»

(La Vache, 144).

Le Athân est recommandé avant les cinq prières, il se fait comme suit :

Allâhu Akbar, Allâhu Akbar (Dieu est le plus grand-quatre fois).

Ach-hadu an lâ ilâha illallâh (je témoigne qu'il n'y a de Dieu qu' Allah-deux fois).

Ach-hadu anna Mohammadan Rasûl-ullâh (je témoigne que Mohammad est le Messager d'Allah-deux fois).

Ach-hadu anna Aliyyan Waliyollâh (je témoigne que Ali est le Lieutenant d'Allah-2fois).

Hayya 'ala al Salât (accourez à la prière-deux fois).

Hayya 'alal Falâh (venez à la réussite-deux fois).

Hayya 'ala khayril-Amal (Accourez à la

Le Athân (ou appel à la prière), et l'Iqâmah.

meilleure des œuvres-deux fois).

Allâhu Akbar Allâhu Akbar (Dieu est le plus grand-deux fois).

Lâ ilâha illallâh» (Il n'y a de Dieu qu'Allah-deux fois).

Il est également recommandé de réciter l'Iqâmah après l'athân et ce qui les distingue c'est que dans l'Iqâma: il y a deux fois Allâhu akbar (au lieu de quatre).

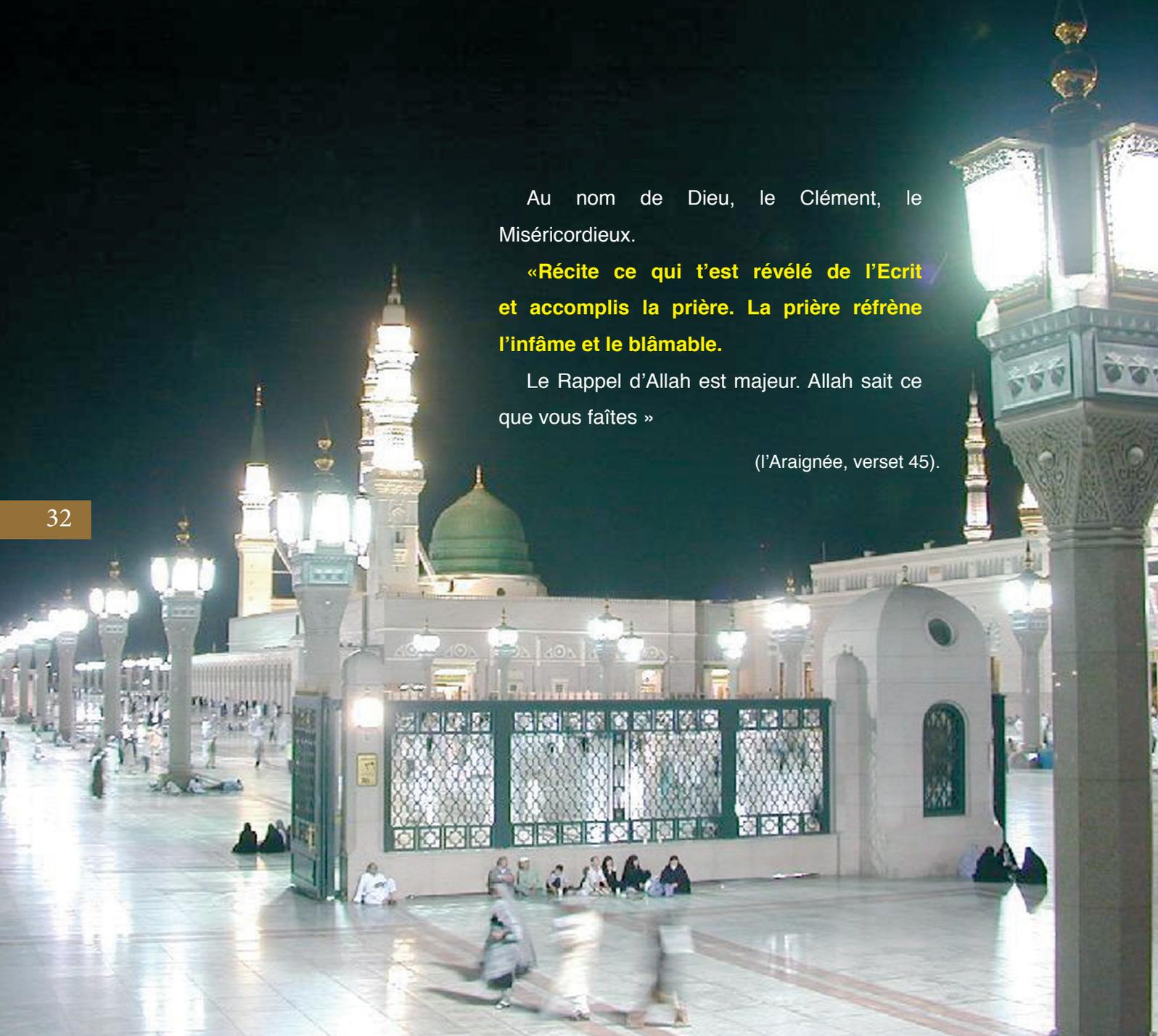
Il y a une fois lâ ilâha illallâh (au lieu de deux).

Après «**Hayya' alâ khayr-il'-Amal**», il faut réciter l'énoncé: Qad Qâmati - salâh (la prière est établie) deux fois.



Ps : L'énoncé: «Ach-hadu anna' Aliyyan Waliyollâh» ne fait partie ni de l'athân, ni de L'iqâmah. On le prononce uniquement dans l'intention de se rapprocher d'Allah.

L'Imam El Sadeq dit à cet égard: «**Lorsque l'un d'entre vous atteste qu' il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohammad est Son Messager, qu'il ajoute qu' Ali est le Commandeur des croyants**».

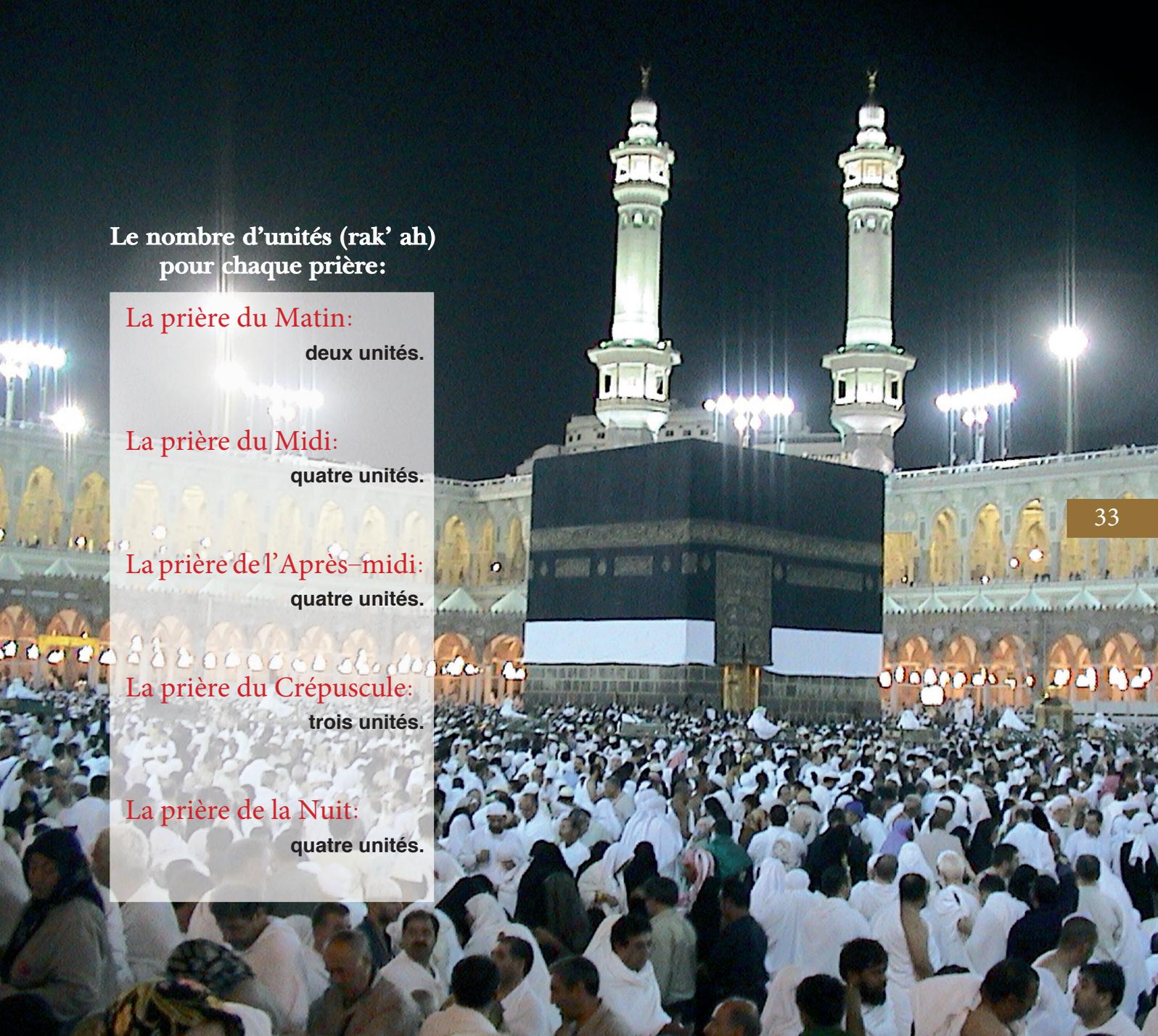


Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

«Récite ce qui t'est révélé de l'Ecrit et accomplis la prière. La prière réfrène l'infâme et le blâmable.

Le Rappel d'Allah est majeur. Allah sait ce que vous faites »

(l'Araignée, verset 45).



Le nombre d'unités (rak' ah)
pour chaque prière:

La prière du Matin:

deux unités.

La prière du Midi:

quatre unités.

La prière de l'Après-midi:

quatre unités.

La prière du Crépuscule:

trois unités.

La prière de la Nuit:

quatre unités.



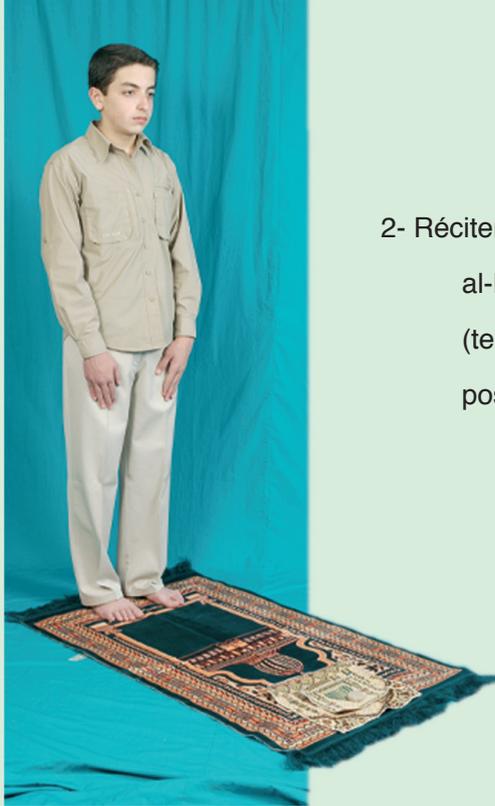
Comment exécuter les prières du Midi, de l'Après-midi et de la Nuit ?

Première unité:

L'intention: il n'est pas nécessaire que cette intention soit expressément prononcée, en disant par exemple: «**J'accomplis la prière du Midi, de l'Après-midi ou de la Nuit**» (en fonction du moment de la prière en question). Il suffit d'accomplir cette prière dans l'intention de se conformer à l'ordre d'Allah.

- 1- Commencer la prière en disant «**Allahu Akbar**» appelée «**Takbirat-ul-Ihram**». Il est recommandé de lever les mains au niveau des oreilles.

Précision: Hommes et femmes sont tenus de réciter à voix basse les prières du Midi et de l'Après-midi.



2- Réciter, dans un arabe correct, la Sourate al-Hamd et une autre sourate entière (telle que la Sourate Al-ikhâlâs), et ce en position debout et immobile.

Au cours des prières du Matin, du Crépuscule et de la Nuit, les hommes doivent réciter à haute voix les sourates de la première et la deuxième unité. Les femmes, quant à elles, peuvent ne pas le faire. Cependant, dans la troisième et la quatrième unité hommes et femmes sont obligés de réciter les sourates à basse voix.



3- S'incliner de sorte que les deux mains puissent être posées sur le genoux et dire: «**Subhana Rabbi-yal-Adhîmi wa bihamdih**». (Gloire à la transcendance de Dieu le Sublime. Louanges à Dieu). Ou bien dire trois fois: «**Subhana Allâh**» (Ô Transcendance de Dieu).

Pendant le rukû (l'inclination), il faut être immobile et serein en recitant le dhîkr (invocation) obligatoire.

Élever la voix: revient à faire entendre le son émis par cette voix.

Contenir la voix : signifie ne pas faire entendre le son.

Il est recommandé que les hommes lisent à haute voix « **Bism-il-lâh-ir-Rahmân-ir-Rahîm** » (Au nom de Dieu, le Tout Clément, et le Miséricordieux) en lisant Al-Fâtiha au cours de la première et de la deuxième unité des prières de Midi et de l'Après-midi.



4- Se redresser après la prostration. Il est recommandé alors de dire: «**Sami'-Allâhu li-man hamidah**» (Allah entend et accepte les Louanges qu'on Lui adresse).

5- Se prosterner sur de la terre (comme le sable ou le rocher) pourvu qu'il ne serve pas de nourriture ou de vêtements.

Il est recommandé d'invoquer son Seigneur, en position de prostration, et Lui demander de satisfaire à tous ses besoins d'ici-bas ou dans l'au-delà.



Les sept parties du corps nécessaires à l'acte de prosternation sont: le front, les paumes des mains, les genoux et les deux gros orteils.

lors de la prosternation dis: «**Subhâna Rabbi-yal-A'lâ wa bi-hamdih**» (Gloire, Louanges à Dieu à la transcendance de Dieu le Très Haut). Ou bien dis trois fois: «**Subhâna Allâh**» (Ô transcendance de Dieu).

En récitant le dhîkr obligatoire de la prosternation, il faut être immobile et serein.

6- Relever la tête et s'asseoir sur les genoux pliés, en position droite. Il est alors recommandé de dire: «**Astaghfir-ulâha rabbî wa atûbu ilayhi**» (J'implore le pardon de Dieu et je me repentis à Lui)

Il est recommandé de dire après le dhîkr de l'inclination et de la prosternation : « **Allâhumma çalli' alâ Mohamadin wa âli Mohammad** » (Ô Allah ! Accorde Tes Bénédictions à Mohammad et à Sa Famille)



7- Se prosterner une deuxième fois et refaire exactement ce qui a été fait dans la première prosternation.

La pause marquée après la deuxième prosternation est appelée: «**La position de repos**». C'est ainsi que s'achève la première unité de la prière.

La deuxième unité:

8- Se lever pour accomplir la deuxième unité. Réciter Al Fâtiha suivie d'une sourate entière.

9- Il est recommandé après de réciter le qunût (une invocation) avant l'inclination de la deuxième unité. Pour ce faire, on lève les deux mains devant le visage, paumes tournées vers le ciel, et on demande à Allah de satisfaire à tous nos besoins relatifs à cette vie ici-bas ou à celle de l'au-delà.

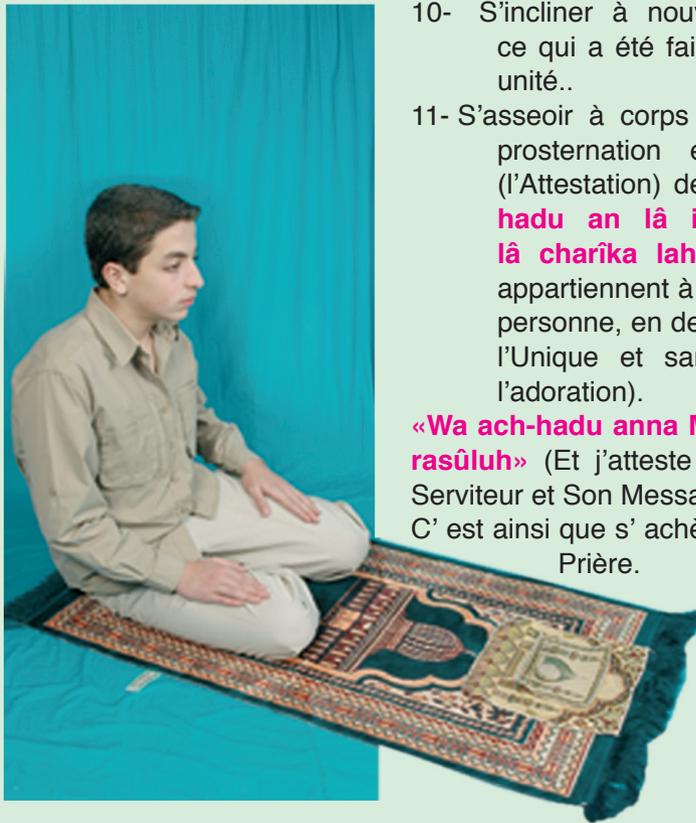
Ce qui est recommandé de réciter dans le qunût :

-« **lâ ilâha illallâhu, al halîm al karîm** » (il n'y a de Dieu qu'Allah, le tout Pardon, le Généreux)

-« **lâ ilâha illallâhul 'aliyyul 'athîm** » (il n'y a de Dieu qu'Allah, le Sublime, le Grandiose)

-« **Subhâna-Allâhi Rab-bis-samâwât-is-sab'wa rab-bil-aradhîn-as-sab wa mâ fihinna wa rab-bil-'arch-il'athîm** » (Ô transcendance de Dieu, le Maître des sept cieux, le Maître des sept terres et de ce qu'elles contiennent, le Maître du Trône Sublime)

-« **wal-hamdu lillâhi rab-bil-âlamîn** » (Louanges à Dieu, Seigneur des univers)



10- S'incliner à nouveau, répéter exactement ce qui a été fait et dit lors de la première unité..

11- S'asseoir à corps reposé après la seconde prosternation et réciter le Tachahhud (l'Attestation) de la façon suivante: **«Ach-hadu an lâ ilâha illallâhu, wahdahu lâ charika lahu»** (Toutes les Louanges appartiennent à Allah, et j'atteste qu'il n'y a personne, en dehors d'Allah Tout-Puissant, l'Unique et sans partenaire, qui mérite l'adoration).

«Wa ach-hadu anna Mohammadan abduhu wa rasûluh» (Et j'atteste que Mohammad est Son Serviteur et Son Messenger)

C' est ainsi que s' achève la deuxième unité de la Prière.

Précision:

Il est recommandé, avant d'entamer le tachahhud, de dire: «Bism-illâhi wa bil-lâhi wal hamdu lillah, wa khairil asmâ`a el husna lillah». (Au nom de Dieu et par Dieu et les meilleurs attributs reviennent à Dieu). On peut dire également après le tachahhud: «wa takabbal chafâ` atahu war fa`a darajatah» (ô Seigneur! Accepte Son intercession et élève Son degré).



La troisième unité:

Se tenir debout pour exécuter la troisième unité et dire : «**Subhân-Allâhi wal-Hamdu lillâhi wa lâ ilâha illallâhu wallâhû akbar**» (Ô Transcendance de Dieu, et toutes les Louanges Lui sont destinées, et personne autre qu'Allah ne mérite d'être adoré. Il est au – dessus des Louanges qui lui sont adressées). Il est recommandé de répéter cette invocation trois fois, ensuite il faut s'incliner et refaire exactement les mêmes étapes que dans la première unité.

La quatrième unité:

Se remettre debout et répéter les mêmes étapes que dans la troisième unité.

Précision:

Toute personne ayant atteint l'âge des obligations religieuses a le choix, dans la troisième et la quatrième unité, entre dire al-F`atiha à voix basse ou dire les quatre tasbi`h.



Après la dernière prosternation, relever ta tête, s'asseoir et réciter le Tachahhud (l'Attestation) comme précisé ci-dessus puis ajouter:

«**assalâmu`alayka ayyuhan-nabiyyu wa rahmat-ullâhi wa barakâtuh**» (Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur Toi, Ô Prophète !).

«**Assalâmu`alaynâ wa `alâ`ibâd-illâh-iç-çâlihîn**» (Que la Paix soit sur nous et sur tous les serviteurs pieux d'Allah).

«**Assalâmu `alaykum wa rahmat-ullâhi wa barakâtuhu**»

(Que la Paix, la Miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous, Ô croyants!)

Précision:

Ce qui a été mentionné à haut est la formule la plus complète pour le taslim. Toutefois, il faut savoir que la formule obligatoire est uniquement la suivante: «As- salâmu `alayna wa `ala `ibâdil lâhi `sâlihîn» ou bien «As-salâmu `alaykom» (Que le salut de Dieu soit sur nous et sur les adorateurs fidèles de Dieu ou bien que le salut de Dieu soit sur vous.

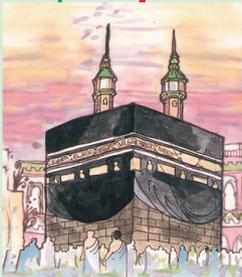
Comment exécuter la prière du Matin ?

Après avoir fini le Tachahhud de la deuxième unité, celui qui prie doit enchaîner avec le «**Salâm**» mentionné ci-dessus lors de la dernière prosternation.

Comment exécuter la prière du Crépuscule?

Après avoir fini la troisième prosternation et cité le Tachahhud et le Salâm, celui qui prie aura ainsi terminé sa prière.





Les Éléments de la prière.

Les éléments fondamentaux de la prière (rukñ, plur. arkân):

Sont des actes obligatoires qui invalideront la prière au cas où celui qui prie manquerait de les accomplir soit par mégarde soit intentionnellement.

Ils sont au nombre de cinq:

1. L'Intention.
2. Takbîrat-ul-Ihrâm.
3. La position debout en accomplissant la Takbîrat-ul-Ihrâm.
4. L'Inclination.
5. Les deux prosternations par unité.

Les éléments non-fondamentaux de la prière sont:

les actes qui invalideront la prière uniquement au cas où l'on omettrait intentionnellement de les accomplir tel qu'il est prescrit. En cas d'oubli ou d'inadvertance, la prière reste valide.

Ils sont également au nombre de cinq:

1. la récitation de la Fâtiha et de la Sourate complète dans la première et la deuxième unité.
2. Les invocation dans la troisième et quatrième unité, ainsi que dans l'inclination et la prosternation.
3. La prosternation une fois au lieu de deux.
4. Le Tachahhud.
5. Le Salâm.



La meilleure des prières.

1-Il faut veiller à ce que la prière soit accomplie:

1- en début d'horaire:

l'Imam El Sadeq affirme que: « **Quiconque fait ses prières obligatoires en début d'horaire, en respectant leurs normes, verra sa prière confiée à un ange qui la transportera au ciel, blanche comme neige. Elle lui dira alors: Que Dieu te préserve de tout mal comme tu m'as respectée. Je te confie à Dieu comme tu m'as confiée à un ange.»**

2-Il faut faire les prières à la mosquée, car selon le Prophète (PS) «**Celui qui marche vers une mosquée se verra gratifié pour chaque pas son décuple en bienfaits et perdra dix de ses méfaits et son statut sera élevé de dix degrés. »**

3-La prière en assemblée: Le Prophète (PS) dit à ce sujet: «**La prière en assemblée est vingt cinq fois meilleure que celle accomplie individuellement».**



Ce qui invalide la prière:

De nombreux actes, appelés «Mubtilât», invalident la prière:

- 1- Tout ce qui invalide les ablutions.
- 2- Tout ce qui invalide le bain rituel (ghusl).
- 3- Manger ou boire.
- 4- Rire délibérément à haute voix, même si c'est involontaire.
Cependant, le rire par inadvertance n'invalide pas la prière.
- 5- Tout acte de nature à altérer la forme de la prière, qu'il soit délibéré ou involontaire (comme le fait de claquer des mains par exemple)..
- 6- Parler délibérément durant la prière (tout mot qui n'en fait pas partie l'invalide).
- 7- Joindre les mains, en considérant cela comme faisant partie intégrante de la prière.
- 8- Pleurer délibérément à haute voix pour une affaire de ce bas-monde, même si c'est un acte involontaire.
- 9- Tourner volontairement le dos à la Qiblah de sorte que celui qui prie dévie complètement de la bonne direction.
- 10- Dire volontairement «Âmîn» après la Fâtiha.



Les règles concernant les doutes en prière:

Les doutes qu'on peut négliger:

- 1- Le doute relatif à un acte dont le temps est déjà passé. Par exemple, si pendant l'inclination celui qui prie doute s'il a oui ou non récité la Sourate al-Hamd.
- 2- Le doute relatif à l'acte de prière accompli alors que celui qui prie n'est pas encore passé à un autre. Par exemple : douter si la récitation est oui ou non correcte après l'avoir terminée mais avant de passer à l'inclination.
- 3- Le doute d'une personne qui a tendance à trop douter .

–Précision 1:

La prière est invalide si l'on doute du nombre d'unités accomplies (rakaa) dans les prières obligatoires de deux unités (la prière du Matin) et de trois unités (celle du Crépuscule).

De même, lorsque celui qui prie doute s'il a accompli une ou deux unités lors des deux premières d'une prière de quatre unités (prière du Midi, de l'Après - midi et de la Nuit).

Ceci est également valable si le doute survient avant d'avoir achevé les deux prosternations de la deuxième unité.

–Précision 2:

Si celui qui prie suppose avoir accompli un certain nombre d'unités, il devrait agir selon le nombre qu'il pense avoir accompli. Son doute dans ce cas doit être considéré comme étant une certitude.



Les doutes concernant le nombre d'unités.

Les doutes traitables qui n'invalident pas la prière.

Le doute entre	en position	On présume qu'on a accompli	Ce qu'on doit faire

1- Le doute entre la deuxième et la troisième unité après la deuxième prosternation : on considère qu'on est à la troisième et on termine la prière. Après, on accomplit debout une prière de précaution d'une unité ou deux unités en position assise.

--	--	--	--

2- Le doute entre la deuxième et la quatrième unité après la deuxième prosternation : on considère qu'on est à la quatrième unité et on termine la prière. Ensuite, on doit accomplir, en position debout, une prière de précaution de deux unités.

--	--	--	--

3- Le doute entre la deuxième et la troisième et la quatrième unité après les deux prosternations : on considère qu'on est à la quatrième unité et on termine la prière. Ensuite, on doit accomplir, en position debout, une prière de précaution de deux unités et, en position assise, deux unités.

--	--	--	--

4- Tout doute entre la troisième et la quatrième unité : on considère qu'on a accompli 4 unités. Ensuite, on doit accomplir une unité en position debout ou deux en position assise.

--	--	--	--

5- Le doute entre la troisième et la cinquième unité, lorsque celui qui prie se trouve en position debout : ce dernier doit s'asseoir tout de suite et il considère qu'il a accompli quatre unités et conclue sa prière. Ensuite, il fait, par précaution, une prière de deux unités en position debout.



Le doute entre	en position	On présume qu'on a accompli	Ce qu'on doit faire

6- Le doute entre la troisième et la quatrième et la cinquième unité lorsque celui qui prie se trouve en position debout : ce dernier doit s'asseoir immédiatement et considère avoir accompli quatre unités. Après avoir conclu sa prière, il accomplit une prière de précaution de deux unités, en position debout, et deux en position assise.

--	--	--	--

7- Le doute entre la quatrième et la cinquième unité après les deux prosternations : celui qui prie considère en avoir fait quatre et conclue sa prière. Ensuite, il accomplit deux prosternations de distraction.

--	--	--	--

8- Le doute entre la quatrième et la cinquième unité lorsque celui qui prie est en position debout : ce dernier doit s'asseoir immédiatement et considère avoir accompli 4 unités et conclue sa prière. Ensuite, il doit accomplir une prière de précaution d'une unité, en position debout, ou deux unités, en position assise.

--	--	--	--

9- Le doute entre la cinquième et la sixième unité lorsque celui qui prie est en position debout : ce dernier doit s'asseoir immédiatement et considère avoir accompli quatre unités. Il accomplit sa prière et fait ensuite deux prosternations de distraction.

La prière de précaution (çalât-ul-Ihtiyât).

Ses règles :

- Elle est obligatoire dans certains cas de doute dans le nombre d'unités comme il est explicité dans les tableaux des pages 46-47.
- Elle doit être accomplie directement après la prière et avant de faire quoi que ce soit qui pourrait invalider cette prière tel que dévier de la direction de la Qiblah en tournant vers la droite ou vers la gauche.
- Elle doit comprendre toutes les conditions de la prière.

Comment accomplir la prière de précaution ?

1. Formuler l'intention.
2. Prononcer Takbîrat-ul-Ihrâm.
3. Réciter la Fatiha à voix contenue sans lire une autre Sourate après.
4. Faire l'inclination et réciter le Dhîkr qui lui est propre. Puis se relever et se prosterner deux fois en récitant le Dhîkr adéquat.
5. Réciter le Tachahhud et le Salâm.

La prière de précaution d'une seule unité s'achève ainsi. Or, si elle comporte deux unités, il faut se relever après la deuxième prosternation et répéter les mêmes actes accomplis dans la première unité. Après les deux prosternations de la deuxième unité on récite le Tachahhud et le Salam.

La prosternation de distraction.

Quand la prosternation est – elle nécessaire ?

1. Si on a parlé par inadvertance pendant la prière.
2. Si on a oublié d’accomplir une prosternation et que le temps de se rattraper est déjà passé.
3. Si on a oublié de réciter le Tachahhud et qu’il est trop tard pour se rattraper.
4. Si on a récité le Salâm là où il ne fallait pas .
5. Si on doute dans une prière de quatre unités si on a accompli quatre unités ou cinq.

A quel moment faut-il l’accomplir?

Il faut accomplir la prosternation de distraction immédiatement après le Salâm final de la prière.

En cas d’oubli ou de négligence volontaire, la prière n’est pas pour autant invalide mais celui qui prie doit s’empresse de la faire sans plus tarder.





Comment accomplir la prosternation de distraction?

Après avoir formulé l'intention d'accomplir la prosternation de distraction, il est recommandé de réciter *Takbîratul ihrâm*, après laquelle deux prosternations sont exigées. Il est toutefois recommandé de dire dans les deux : «**Bism-illâhi wa bil-lâh. As-salâmu 'alayka ayyohan-Nabiyyu wa rahmat-ullâhi wa barakâtuh**» (Au nom de Dieu, et par Dieu. Que le salut, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur toi, Ô Prophète!)

(Après avoir accomplir ces deux prosternations, il faut réciter l'attestation puis pronon le taslim qu'il ôture le prière.

Comment récupérer une prosternation ou un Tachahhud manqués?

En cas d'oubli du tachahhud ou de l'une des deux prosternations, il faut les récupérer tout de suite après avoir terminé sa prière. On accomplit alors la prosternation ou le tachahhud en formulant l'intention de récupérer un tel ou tel acte manqué. Ensuite, on accomplit la prosternation de distraction.

**Louanges à Dieu.
Seigneur des Univers.**

Table de matière

ce livre	3
les fondements de la religion	4
les branches de la religion	4
la prière	4
Imiter (suivre) un Mujtahid	5
Apprendre la prière.	9
Comment prier ?	9
Comment faire ses ablutions ?	10
Les limites des parties du corps concernées par les ablutions.....	11
Le rituel obligatoire des ablutions:.....	12
Quand faire le Tayammum	18
Les matières avec lesquelles on peut faire le Tayammum.....	19
Les limites des parties concernées par le Tayammum.	20
Comment faire le Tayammum?	21
Les vêtements de prière.	26
Les horaires des prières	28
L'endroit de la prière:.....	30
Le Athàn (ou appel à la prière). et l'Iqâma.	31
Comment exécuter les prières du Midi. de l'après -midi et de la nuit	34
La prière du Matin	43



Table de matière

La prière du Crépuscule	43
Les Éléments de La prière	44
La meilleure des prières.....	45
Ce qui invalide la prière.....	46
Les règles concernant les doutes en prière.....	47
Les doutes concernant le nombre d'unités.....	48
La prière de précaution (çalât-ul-Ihtiyât).....	50
La prosternation de distraction.....	51
Table de matière.....	53



